

Monsieur, Madame

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au centre des musiques Didier Lockwood.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements relatifs la **formation continue** intitulée DNSPM jazz et musiques improvisées qui débouche sur un double diplôme DNSPM et licence Musicologie

Cette formation a reçu l'agrément du Ministère de la culture en juillet 2014.

La prochaine session débutera début septembre (date à confirmer)

Amicalement.

LA DIRECTRICE
CHARLIER Chantal

Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien

Jazz et musiques improvisées

& Licence Musicologie

FORMATION CONTINUE

1) Objectifs

Le centre des musiques Didier Lockwood est un établissement privé d'enseignement supérieur qui grâce aux partenariats conclus avec le PSPBB (Pôle supérieur Paris Boulogne Billancourt) et l'université d'Evry Val d'Essonne dispensera une formation débouchant sur un double diplôme :

- le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (D.N.S.P.M.) jazz et musiques improvisées délivré par le PSPBB
- La Licence Musicologie délivrée par l'université d'Evry Val d'Essonne

L'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir un premier niveau universitaire de connaissances et de compétences dans le jazz et les musiques improvisées tout en assurant l'acquisition d'une culture générale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ainsi que de l'outil informatique musical, ...

Cette formation permet :

D'apporter aux étudiants une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique

D'développer leur créativité individuelle et leur projet personnel

D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisations, interprétations)

D'rendre les étudiants autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles

D'acquérir les compétences leur permettant éventuellement

- ➔ l'accès au concours (IUFM, Capes, Agrégation, ...)
- ➔ l'accès au concours D.E. (Diplôme d'Etat de professeur de musique)
- ➔ la poursuite d'études plus approfondies dans l'enseignement supérieur (Master, doctorat...)

D'posséder toutes les données afin de s'insérer dans la vie professionnelle.

2) Conditions d'admission

Peuvent se présenter aux épreuves du concours d'entrée les candidats respectant les conditions suivantes :

1. Être titulaire d'un Diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DNOP) ou d'un diplôme d'études musicales (DEM)
2. Être musicien professionnel, vous devez justifier d'au minimum 2 ans d'ancienneté dans la profession et 48 cachets sur les deux dernières années précédant la demande d'entrée en formation.
3. Avoir interrompu ses études depuis plus de 2 ans.

Pour les candidats qui ne répondent pas à la condition fixée en 1, une demande de dérogation peut être formulée auprès du directeur de l'établissement.

Les candidats admis non titulaires du baccalauréat doivent déposer un dossier auprès de l'université d'Evry Val d'Essonne et pourront être convoqués pour un entretien.

Aucune limite d'âge n'est fixée.

3) Dates à retenir

Ouverture des inscriptions : 3 décembre 2018

Journée Portes Ouvertes : 28 janvier 2019

Fin des inscriptions : 22 février 2019

Résultats d'admissibilité aux épreuves : mars 2019

Épreuves d'admission : fin mars, début avril 2019

Résultats : mai 2019

4) Dossier de candidature

Les candidats remplissent le dossier d'inscription en ligne et fournissent tous les documents annexés.

La directrice du CMDL établit et rend publique la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission.

5) Épreuves d'admission

Une présélection sera faite pour les candidats non titulaires d'un DNOP ou d'un DEM.

Le candidat retenu est invité à se présenter aux épreuves d'admission

Le jour et l'heure des épreuves lui seront communiqués par mail minimum 15 jours avant celles-ci

Le candidat devra se présenter aux épreuves 15 minutes avant l'heure de sa convocation

Toute absence à l'une des épreuves d'admission est éliminatoire.

Les épreuves d'admission consistent en une **épreuve écrite** non éliminatoire et une **épreuve pratique**.

Epreuve écrite

- Test d'harmonie, d'écriture
- Dictée (ligne mélodique et accords) (le diapason est autorisé lors de cette épreuve)
- Reconnaissance d'extraits musicaux

Ces tests permettront d'évaluer les candidats mais ne sont pas éliminatoires.

Epreuve pratique

- Interprétation d'un programme instrumental composé de :
 - **1 morceau libre** choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat.
Ces œuvres peuvent être des standards, des compositions originales ou des arrangements de standards. Chaque candidat doit faire parvenir les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et deux scores pour le jury) et ce en même temps que leur dossier de candidature en ligne.
Cette partition ne doit pas faire plus de 2 pages et doit être écrite avec un logiciel musical
 - **1 standard choisi** par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés téléchargeable sur notre site, travaillé au préalable et interprété sans partition.

La durée totale du programme ne devra pas dépasser 12 minutes, le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat à tout moment.

Les candidats seront accompagnés exclusivement par les accompagnateurs du CMDL.

Les accompagnateurs n'assureront aucune répétition avec les candidats

- Un déchiffrage
- Un entretien avec le jury portant notamment sur le projet d'études

Validation des acquis antérieurs

Pour l'admission dans le cursus DNSPM/LICENCE d'un étudiant en formation continue, on parlera de "validation des acquis professionnels et personnels".

Après son admission l'étudiant dépose une demande de VAPP. Cette demande sera étudiée par une commission composée du directeur du PSPBB, du conseiller aux études, du directeur de département ou de son représentant, de la directrice du CMDL ou de son représentant : qui propose selon les cas :

- la validation
- une mise en situation par le professeur
- une validation par examen (type exemption)

La validation donne lieu selon les cas à :

- la validation totale d'une discipline et l'attribution des points ECTS correspondants
- la dispense de tout ou partie des cours d'une ou plusieurs disciplines mais pas de l'examen final de celle(s)-ci.
- l'attribution d'une partie des points ECTS d'une ou plusieurs disciplines.

Ces dispositions peuvent mener à une réduction de la durée de formation.

6) Inscription cursus CMDL/DNSPM/licence

Il est indispensable de suivre en phase les deux parcours (DNSPM/ Licence), pour l'obtention finale du diplôme. Le candidat retenu devra faire son inscription dans les 3 établissements partenaires

➔ Au CMDL

L'inscription est définitive après la réception du contrat de formation et du règlement des études signés ainsi que du paiement de l'acompte dans les 3 semaines de l'acceptation de l'inscription.

➔ A l'université d'Evry Val d'Essonne

Pour les candidats qui s'inscrivent en 1ère année et qui n'ont jamais été inscrit dans un établissement supérieur, il faut s'inscrire via PARCOURSUP.

Attention à bien respecter les dates limites

Les étudiants déjà inscrits dans le supérieur doivent procéder à une demande d'inscription auprès de l'université d'Evry Val d'Essonne (dossier de candidature) et constituer un dossier de transfert.

L'inscription est définitive après le dépôt de votre dossier d'inscription administrative à l'université d'Evry.

Contact université Evry : 01 69 47 71 93

➔ Au PSPBB

Les étudiants acceptés au CMDL après audition et à l'université d'Evry Val d'Essonne recevront avant le 15 septembre une convocation pour se présenter au Pôle supérieur de Paris pour y faire une inscription administrative.

L'inscription est définitive après le dépôt de votre dossier d'inscription administrative au PSPBB.

Contact PSPBB : 01 40 55 16 64

7) Dates de formation

Le contenu global de ces **trois années de formation** est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques.

Les cursus de formation du « DNSPM » L1 – L2 – L3 sont prévus sur trois années consécutives, de 30 semaines calendaires chacune, réparties en six semestres.

La formation commence début septembre pour se terminer mi-juin. Les périodes de vacances universitaires et CMDL ne sont pas identiques, Il faut se référer au planning fourni par les 2 établissements.

Grâce aux validations d'acquis, le candidat peut être accepté directement en L2 ou L3

8) Frais de scolarité

Le coût de la formation s'élève à 6.600 € par année

DETAIL DU PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Tableaux des contenus – Parcours de DNSPM interprète Jazz et Musiques Improvisées.

Ces tableaux sont susceptibles d'être modifiés

1ère année DNSPM	Semestre 1	ECTS	H /sem	Validé par	Semestre 2	ECTS	H /sem	Validé par
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale			CMDL	Discipline principale			CMDL
	. Instrument - improvisation	4	3h		. Instrument - improvisation	4	3h	
	. Déchiffrage	2			. Déchiffrage	2		
	Harmonie	2	2h		Harmonie	2	2h	
	Ensemble répertoire	3	1h30		Ensemble répertoire	3	1h30	
	Ensemble création répertoires originaux	3	1h30		Ensemble création répertoires originaux	3	1h30	
	Formation auditive (oreille)	3	1h		Formation auditive (oreille)	3	1h	
	Ecriture - atelier rythme	3	1h		Ecriture - atelier rythme	3	1h	
	ECTS UE1	20			ECTS UE1	20		
	UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6		3h	EVRY	2 E.C. de Musicologie	
1 E.C. de Musicologie				1			1h30	CMDL
ECTS UE2		6		ECTS UE2	7			
UE3 - Enseignements professionnalisants	Anglais	2	1h	EVRY	Anglais	1	1h	EVRY
	ECTS UE3	2			ECTS UE3	1		
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 4)	Pratiques mentales et corporelles	2	45'	CMDL	Pratiques mentales et corporelles	2	45'	CMDL
	Sport	2	45'		Sport	2	45'	
	Projet orchestral	2	/		Projet orchestral	2	/	
	Informatique musicale et nouvelles technologies	2	1h		Informatique musicale et nouvelles technologies	2	1h	
	ECTS UE4	2			ECTS UE4	2		
	TOTAL ECTS - semestre 1	30				TOTAL ECTS - semestre 2	30	

2ème année DNSPM	Semestre 3	ECTS	H /sem	Validé par	Semestre 4	ECTS	H /sem	Validé par
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale			CMDL	Discipline principale			CMDL
	. Instrument - improvisation	4	3h		. Instrument - improvisation	4	3h	
	. Déchiffrage	2			. Déchiffrage	2		
	Harmonie - arrangement	2	2h		Harmonie - arrangement	2	2h	
	Ensemble répertoire	3	1h30		Ensemble répertoire	3	1h30	
	Ensemble création répertoires originaux	3	1h30		Ensemble création répertoires originaux	3	1h30	
	Formation auditive (oreille)	3	1h		Formation auditive (oreille)	2	1h	
	Ecriture - atelier rythme	3	1h		Ecriture - atelier rythme	2	1h	
	ECTS UE1	20			ECTS UE1	18		
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3h	EVRY	2 E.C. de Musicologie	6	3h	EVRY
					1 E.C. de Musicologie	1	1h30	CMDL
	ECTS UE2	6		ECTS UE2	7			
UE3 - Enseignements professionnalisants	Anglais	1	1h	EVRY	Anglais	1	1h	EVRY
	Techniques du son - sonorisation	1	1h	CMDL	Techniques du son - sonorisation	1	1h	CMDL
					Projet d'écriture	1	/	
	ECTS UE3	2		ECTS UE3	3			
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 4)	Pratiques mentales et corporelles	2	45'	CMDL	Pratiques mentales et corporelles	2	45'	CMDL
	Sport	2	45'		Sport	2	45'	
	Projet orchestral	2	/		Projet orchestral	2	/	
	Informatique musicale et nouvelles technologies	2	1h		Informatique musicale et nouvelles technologies	2	1h	
	ECTS UE4	2		ECTS UE4	2			
	TOTAL ECTS - semestre 3	30		TOTAL ECTS - semestre 3	30			

3ème année DNSPM	Semestre 5	ECTS	H /sem	Validé par	Semestre 6	ECTS	H /sem	Validé par
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale :			CMDL	Discipline principale :			CMDL
	. Instrument - improvisation	4	3h		. Instrument - improvisation	1	3h	
	. Écriture arrangement - prép. Concert	2	30'		. Concert de fin de cursus	5	/	
	Harmonie - arrangement	2	2h		Harmonie - arrangement	2	2h	
	Ensemble répertoire	3	3h30		Ensemble répertoire	2	3h30	
	Ensemble création - répertoires originaux - atelier rythme	3	1h		Ensemble création - répertoires originaux -atelier rythme	2	1h	
	Formation auditive (oreille)	3	1h		Formation auditive (oreille)	2	1h	
					Projet de mémoire - grand ensemble	2	/	
	ECTS UE1	17		ECTS UE1	16			
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3h	EVRY	2 E.C. de Musicologie	6	3h	EVRY
					1 E.C. de Musicologie	1	1h30	CMDL
	ECTS UE2	6			ECTS UE2	7		
UE3 - Enseignements professionnalisants	Anglais	1	1h	EVRY	Anglais	1	1h	EVRY
	Technique du son - enregistrement	1	1h	CMDL	Technique du son - enregistrement	1	1h	CMDL
	<i>Stage d'insertion professionnelle</i>	3	/		<i>Ateliers environnement professionnel</i>	3	/	
	ECTS UE3	5			ECTS UE3	5		
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 3)	Pratiques mentales et corporelles	2	45'	CMDL	Pratiques mentales et corporelles	2	45'	CMDL
	Sport	2	45'		Sport	2	45'	
	Projet orchestral	2	/		Projet orchestral	2	/	
	ECTS UE4	2			ECTS UE4	2		
	TOTAL ECTS - semestre 5	30			TOTAL ECTS - semestre 6	30		

DETAIL DES COURS DISPENSES

Au CMDL

Instrument, déchiffrage:

Le professeur principal assure la responsabilité et le suivi pédagogique, il enseigne toutes les semaines
Le professeur intervenant soit traite un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal

Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...

Improvisation : L'étudiant mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation.

Étude des différents langages improvisés

Oreille

Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)

Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)

Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Rythme

Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche.

Perception rythmique suivant les styles et les époques (travail de placement)

Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Harmonie-arrangement

Récapitulatif des bases de l'harmonie occidentale, notamment de l'harmonie fonctionnelle dans la musique classique

Récapitulatif de l'harmonie de base en jazz, notamment des cadences de base.

Classification des accords en : toniques, sous dominants, dominants

Harmonie diatonique majeur

Les dominants secondaires : (modulation ou non ?)

La substitution tritonique

Le mode éolien, (mineur naturel), harmonique et mélodique.

Echange modaux avec autres modes, dorien, phrygien etc.

Division de l'octave en 4, en 3 (Coltrane changes)

Écriture – arrangement – composition

Ces cours théoriques et pratiques, progressant sur deux niveaux, sont basés sur l'apprentissage des notions et techniques d'écriture liées à la composition, l'arrangement et l'orchestration en jazz (écoute, analyse, culture musicale, réalisations de travaux d'écriture). Par l'approche de divers formats orchestraux aussi bien traditionnels qu'hybrides - du trio à l'orchestre jazz symphonique, de la voix aux cordes -, il s'agit d'acquérir les réflexes pour une meilleure autonomie de travail : développer un imaginaire personnel, s'adapter à la diversité du paysage artistique.

Ensemble répertoire jazz

L'étude des grands standards du jazz au sein d'un ensemble complet permet d'aborder en parallèle un grand nombre de problématiques:

- Culture, et histoire du jazz, par l'étude des différentes interprétations "historiques" d'un même thème, en les comparant sur le plan harmonique et rythmique. Discussion sur le concept de "phrasé" appliqué aux différents instruments.

- Le jeu collectif. Les élèves sont amenés à réfléchir aux questions posées par le jeu en orchestre: l'art de l'accompagnement d'instrumentistes aussi bien que de vocalistes,

les intros, les codas, le rôle de la section rythmique, le rôle du soliste par rapport à ses accompagnateurs.

- L'improvisation. Selon le type de morceau, elle peut être tonale, modale, "out". L'accent est mis sur le développement et la construction d'un solo, l'emploi de phrases clés pour l'enchaînement des accords.

Ensemble création – répertoires originaux

Travail sur des répertoires originaux des intervenants ou des étudiants

Big band – grand ensemble

Travail en grande formation.

Le CMDL propose la création d'un cursus pédagogique entièrement dédié à la pratique du Big Band, à travers le travail de relecture des grands courants et arrangeurs qui jalonnent l'histoire du genre.

L'objectif de cette formation est également de jouer ces répertoires devant un public. Plusieurs concerts seront organisés dans le cadre de cette formation.

Pratiques mentales et corporelles

Acquis de l'aplomb debout et assis, dissociation des différentes parties du corps, ressenti kinesthésique.

Contrôle de l'intégrité fonctionnelle du corps et de la levée des barrages si nécessaire, par le concept ostéopathique et énergétique

Master-class – séminaires - concerts

Master-class de musiciens de renommée internationale

Concerts organisés par nos partenaires

Connaissance de l'environnement professionnel

Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien

Etude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, les droits voisins, l'intermittence....

Initiation aux techniques du son

Caractéristiques du son, directivité des microphones, connectique - câblage, installation et réglages d'un petit système de sonorisation, technique de prise de son, réalisation d'une maquette audio, réalisation d'une fiche technique, sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores

Histoire du jazz

Etude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)

Apprentissage par l'écoute active.

Studio

Le CMDL se transforme en studio pendant 15 jours au cours de l'année. Les étudiants enregistrent, réalisent et mixent 3 ou 4 morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Informatique musicale, MAO

Utilisation des ordinateurs, étude des formats audionumériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage, mettre sa musique en ligne
Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec pro-tools.

Piano complémentaire

Étude des accords

Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards.

Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.

Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.

Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.

Analyse de thème

A l'université d'Evry Val D'Essonne

Vous **devez** suivre obligatoirement 2 cours en musicologie à l'université d'Evry Val d'Essonne.
Ces modules sont définis chaque année.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique rassemble des musiciens professionnels qui se produisent régulièrement sur la scène du jazz, et qui sont ainsi en mesure de partager le fruit de leurs expériences.

Violon

Professeurs principaux : Bastien **Ribot**, Thomas **Enhco**, Pierre-Marie **Braye Weppe**
Intervenants : Clément Janinet, Mathias Levy, Johan Renard, Fiona Monbet

Batterie

Professeur principal : André **Charlier**
Intervenants : Franck Agulhon, Stéphane Huchard, Karl Januska, François Laizeau, Antoine Banville, Matthieu Chazarenc, Nicolas Charlier, Antoine Paganotti, Lukmil Perez, Nicolas Viccaro, Gauthier Garrigue

Piano

Professeur principal : Benoît **Sourisse**
Intervenants : Olivier Hutman, Emmanuel Bex, Manuel Rocheman, Pierre De Bethmann, Dimitri Naiditch, Thierry Eliez, Thomas Enhco, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Léo Montana

Basse – Contrebasse

Professeur principal : Jean-Michel **Charbonnel**
Intervenants : Chris Jennings, Gilles Coquard, Félipe Cabrera, Thierry Fanfant, Diego Imbert, Jérémy Bruyère, Linley Marthe, Dominique Di Piazza, Jean Philippe Viret, Julien Herné

Guitare

Professeur principal : Pierre **Perchaud**
Intervenants : Olivier Louvel, Louis Winsberg, Frédéric Loiseau, Michael Felberbaum, Manu Codjia, Jean Marie Ecay, Romain Pilon, Jean Michel Kajdan, Fédérico Casagrande, Anthony Jambon

Saxophone

Professeur principal : Stéphane **Guillaume**
Intervenants : Pierrick Pedron, Sylvain Beuf, Frédéric Borey, André Villéger, Irwing Acao, Christophe Panzani, Julien Lourau, Jean Charles Richard, Adrien Sanchez, Lucas Saint Cricq

Trompette

Professeur principal : Claude **Egéa**
Intervenants : David Enhco, Yohan Loustalot, Sylvain Gontard

Chant

Professeurs principaux : Déborah **Tanguy**, Manu **Domergue**
Intervenants : Chloé Cailleton, Camille Durand, Cynthia Abraham

Harmonie – Arrangement : Jean Marc Brisson

Écriture – Arrangement – Composition : Carine Bonnefoy

Rythme : André Charlier, Pierre Perchaud

Oreille : Benoît Sourisse, Frédéric Loiseau

Ateliers répertoire jazz : Olivier Hutman, Frédéric Loiseau, Olivier Ker Ourio, Manu Domergue, Chris Jennings

Ateliers musique africaine : Alain Debiossat

Ateliers rythm'n blues : Benoît Sourisse, Manu Galvin

Ateliers chant : Pierrick Hardy

Ateliers musique flamenco : Louis Winsberg, Edouard Coquard

Ateliers musique indienne : Prabhu Edouard, Henri Tournier

Ateliers musique brésilienne: Natalino Netto

Ateliers musique latine : Orlando Poléo, Gerardo Di Giusto

Ateliers musique fusion : Marc Berthoumieux, Olivier Louvel

Ateliers musique traditionnelle : Olivier Hutman, Gueorgui Kornazov

Big band : Stéphane Guillaume, Bastien Ballaz, Claude Egéa

Informatique musicale : Jean Gobinet, Thomas Keller

Environnement professionnel : Chantal Charlier, Daniel Yvinec, David Enhco, Sacem, Spedidam

Culture musicale : Daniel Yvinec, Benoît Sourisse, Frédéric Goaty, Raphaël Imbert,